



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois le vingt-deux mars à dix-huit heures trente,
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, Salle de la Mairie, sous la présidence de José TILLOU, Maire

Convocation du 13 mars 2023

Nombres d'élus : 14 en fonction : 14 présents, 0 absents, 0 pouvoir

Présents : Mesdames MARTIN Caroline, MANAU Nadine, BORNEL Christelle, ROUCHON Claudine, SEBIRE Nathalie, BERNARD Fatima, Messieurs TILLOU José, ARNAUDET Jacques, BEZIAT Fabien, MIQUEL Philippe, DUCLOS Hervé, MANIER Frantz, SABROU Jacques et SEGOUFFIN Maurice.

Madame ROUCHON Claudine a été désignée comme secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

APPROBATION A L'UNANIMITE DES VOIX DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FÉVRIER 2023

Délibération 07/2023

Demande de subvention au titre des Amendes de police 2023

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX

Délibération 08/2023

Convention de mise à disposition de personnel avec la commune de PARNAC

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX

Délibération 09/2023

Loyer de l'appartement T3 du Mas de Lacroix - Revalorisation

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX

Séance levée à 20h30

*Le Maire
José TILLOU*

